

Aux Membres, Partenaires, Sponsors, Parrains, Collègues et Amis d'ASF-Suisse

*Distribution par courriel.
Destinataires : selon liste séparée.*

Aviation Sans Frontières Suisse (ASF-Suisse)
RAPPORT ANNUEL 2019
(en français uniquement)

Chers Membres, Chers Partenaires,
Chers Sponsors, Chers Collègues, Chers Amis,

Au nom d'ASF-Suisse et de son Comité, nous vous remercions vivement du soutien (quel qu'en soit la forme) que vous avez apporté aux activités de notre Association tout au long de l'année écoulée.

Introduction

À l'aube de cette nouvelle année, le temps semble venu de tirer un « bilan » de notre première année d'activité. C'est l'objet du présent rapport, voulu aussi concis que possible. En résumé, tandis que l'année 2019 aura permis à ASF-Suisse de consolider sa structure (1^{ère} partie), elle lui aura aussi donné l'occasion de mener à bien un premier projet sur sol suisse (2^{ème} partie).

www.asf-suisse.ch

c/o J. SUBILIA AVIALEGAL, EPFL Innovation Park, Bâtiment C, CH-1015 LAUSANNE
+41 21 353 9977

« Les Ailes du Sourire » : un partenariat unique entre ASF-Suisse, L'Espérance et AéroFormation.

1^{ère} PARTIE

ASF-Suisse a été inscrite au Registre du commerce (RC) du canton de Vaud le 9 janvier 2019 ; domiciliée dans les locaux exploités, à Lausanne, par la Fondation EPFL Innovation Park, elle est en contact avec des acteurs importants de l'économie locale.

Dans l'intervalle, ASF-Suisse a développé son propre site WEB, à l'adresse : **www.asf-suisse.ch**.

L'exonération fiscale lui a été accordée par décision de l'Administration cantonale des impôts (ACI) du 24 mai 2019, son but ayant été reconnu « d'utilité publique ». Dans la foulée, ASF-Suisse a ouvert son propre compte bancaire auprès de UBS Switzerland AG. Le 18 septembre 2019, notre Association se voyait notifier sa première décision de taxation (année 2018), sous l'empire du régime fiscal spécial.

Depuis le mois d'octobre 2019, ASF-Suisse a en outre le privilège de compter sur le soutien, en qualité de « Parrains » de notre Association, de M. Philippe Rochat, ancien Secrétaire général de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), et de M. Yves Rossy, alias « Jetman ».

Les premières donations remontent quant à elles à fin juin 2019 ; à compter de cette date et jusqu'à la fin de l'année, ASF-Suisse a reçu des dons d'une valeur avoisinant les CHF 7'500. Parmi les donateurs, on compte tant des particuliers que des entreprises, de Suisse et de l'étranger.

Financièrement toutefois, l'année 2019 a été particulièrement chargée : aux frais d'inscription au RC, il a fallu ajouter les honoraires des prestataires – que nous remercions vivement - ayant contribué au développement de l'Association (notaire, fiduciaire, informaticien, imprimeur, etc.), ainsi que divers autres frais.

Par ailleurs, ASF-Suisse a renouvelé son engagement auprès de la Fédération des ASF, dont le siège est à Genève, et s'est acquittée de sa cotisation annuelle. L'Assemblée générale (AG) annuelle de la Fédération a eu lieu le 4 mai 2019 à l'aérodrome de Francfort ; ASF-Suisse y a été représentée par le truchement d'une association sœur (en l'espèce ASF-Belgique).

Enfin, une réunion du Comité ainsi que l'AG annuelle d'ASF-Suisse ont eu lieu le 4 novembre 2019, à Lausanne. Les Membres du Comité ont été reconduits dans leurs fonctions, à l'unanimité, avec M. Ch. Yeterian en qualité de Président.

www.asf-suisse.ch

c/o J. SUBILIA AVIALEGAL, EPFL Innovation Park, Bâtiment C, CH-1015 LAUSANNE
+41 21 353 9977

« Les Ailes du Sourire » : un partenariat unique entre ASF-Suisse, L'Espérance et AéroFormation.

2^{ème} PARTIE

Les Ailes du Sourire

Durant le 2^{ème} semestre 2019, ASF-Suisse s'est engagée dans un premier projet ambitieux mais résolument local, consistant à répliquer à partir de l'aérodrome de Lausanne (LSGL) le Programme « **Les Ailes du Sourire** » initié par ASF-France depuis maintenant plus de 20 ans.

Fruit d'une étroite collaboration avec l'institution spécialisée pour personnes handicapées L'Espérance à Etoy et l'École d'aviation AéroFormation B. Hanhart SA à Lausanne, ASF-Suisse a coorganisé et financé des vols privés circulaires d'une durée de 30 minutes environ destinés aux pensionnaires de L'Espérance, dont des enfants, afin de leur donner un accès au monde fascinant de l'aviation dans des conditions qui tiennent compte, le plus possible, de leurs besoins et de leurs difficultés.

Du mois de septembre au mois de novembre 2019, L'Espérance, AéroFormation et ASF-Suisse ont ainsi réalisé pas moins de 11 vols au départ de l'aérodrome de Lausanne, au cours desquels ont pris part une vingtaine de pensionnaires, accompagnés et entourés par des professionnels.

En 2020 et au départ de ce même aérodrome, ASF-Suisse et ses partenaires ont l'ambition d'organiser et de financer, sur le même modèle, une quarantaine de vols privés, à raison de quatre vols par mois environ, sur une période s'étendant du mois de février au mois de novembre 2020.

Fin 2019, des discussions étaient en cours, à plusieurs niveaux, afin d'étendre ce Programme aux aérodromes de Genève (LSGG) et de Sion (LSGS) ; il faut dire qu'en septembre 2020, Genève Aéroport célébrera ses 100 ans d'existence et qu'un projet tel que celui-ci y aurait toute sa place.

Vu le succès rencontré par ce Programme, ASF-Suisse a décidé d'en faire une priorité et, dans la mesure de ses moyens, d'en assurer la pérennité, estimant qu'un tel projet entrerait dans le cadre du but assigné par ses statuts.

www.asf-suisse.ch

c/o J. SUBILIA AVIALEGAL, EPFL Innovation Park, Bâtiment C, CH-1015 LAUSANNE
+41 21 353 9977

« Les Ailes du Sourire » : un partenariat unique entre ASF-Suisse, L'Espérance et AéroFormation.

La réhabilitation d'aérodromes dits « secondaires » à Madagascar

Courant août 2019, notre Association sœur, ASF-Belgique, a sollicité l'aide financière d'ASF-Suisse, à hauteur de plusieurs milliers d'Euros, pour les besoins d'un projet consistant à réhabiliter, pour les rendre conformes aux standards et recommandations de l'OACI, certains aérodromes dits « secondaires » à Madagascar.

ASF-Suisse a confirmé son intérêt pour ce projet ; pour l'heure, aucun moyen financier n'y a été engagé, notre Association souhaitant consolider en priorité le Programme « Les Ailes du Sourire », avant de se prononcer définitivement. La décision sur une éventuelle participation financière d'ASF-Suisse a donc été renvoyée à l'année 2020 ; dans l'intervalle, des renseignements supplémentaires concernant l'état d'avancement de ce projet seront demandés à la Belgique.

Conclusion

Au terme de cette première année d'activité, ASF-Suisse considère qu'elle a atteint les objectifs qu'elle s'était elle-même fixés, à savoir consolider ses fondements (d'un point de vue juridique et administratif) et s'engager dans un premier projet, aux dimensions locales, ayant également pour effet de faire connaître son existence et celle du « Mouvement » ASF en général.

Par ailleurs, le constat s'impose que si l'exécution proprement dite de projets tel que « Les Ailes du Sourire » requiert des investissements importants, tel n'est pas moins le cas de la recherche de financements ; si ASF-Suisse a pu compter sur l'engagement de généreux donateurs en 2019 (particuliers et entreprises), qui ont accepté de lui faire confiance et avec lesquels elle souhaiterait développer un partenariat sur le long terme, cela ne doit pas la dispenser de rechercher constamment de nouvelles sources de financement, d'une part pour assurer la pérennité de l'institution mais encore afin d'en développer les activités, au service de ceux qui souffrent et/ou sont privés de « tout » et que l'aviation, pratiquée sous toutes ses formes, viendrait soulager et même rendre heureux, le temps d'un instant. À ce même sujet, ASF-Suisse ne peut qu'encourager vivement les destinataires du présent rapport (Membres, Partenaires, Sponsors, Parrains, Collègues et Amis d'ASF-Suisse), en leur qualité d'« ambassadeurs » des causes qu'elle défend et des projets qu'elle ambitionne de réaliser, à

www.asf-suisse.ch

c/o J. SUBILIA AVIALEGAL, EPFL Innovation Park, Bâtiment C, CH-1015 LAUSANNE
+41 21 353 9977

« Les Ailes du Sourire » : un partenariat unique entre ASF-Suisse, L'Espérance et AéroFormation.

parler autour d'eux d'ASF-Suisse, de sorte à élargir graduellement le cercle des personnes souhaitant soutenir notre Association.

En outre, ASF-Suisse souhaite encore renforcer sa collaboration avec les autres entités du Mouvement, telles ASF-Belgique et ASF-France, afin de bénéficier de leur longue expérience dans le domaine de l'aide humanitaire aéroportée ; d'autres collaborations, avec d'autres acteurs de l'humanitaire présents en Suisse (notamment Pharmaciens sans Frontières [PSF]), sont également envisagées.

ASF-Suisse prêtera également une attention particulière au développement et aux activités de la Fédération, dont la présence en Suisse, à Genève, au cœur du système onusien, constitue un atout notoire pour tout le « Mouvement » et dont ASF-Suisse estime qu'il y a lieu de tirer parti davantage que par le passé.

Enfin, notre Association entend se mettre en rapport avec les collectivités publiques (communes, cantons et Confédération) susceptibles de soutenir, directement ou indirectement, ses activités ; la Direction du développement et de la coopération (DDC), organe du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), figure au nombre des instances avec lesquelles ASF-Suisse souhaiterait en priorité développer des liens.

Lausanne, le 16 janvier 2020

Pour ASF-Suisse :

Charles Yeterian, Président



Aviation Sans Frontières Suisse
c/o J. SUBILIA AVIALEGAL
EPFL INNOVATION PARK
Bâtiment C
CH-1015 LAUSANNE

Julien Subilia, Secrétaire général



Aviation Sans Frontières Suisse
c/o J. SUBILIA AVIALEGAL
EPFL INNOVATION PARK
Bâtiment C
CH-1015 LAUSANNE

Annexe : « flyer » ASF-Suisse, avec BVR incorporé.

www.asf-suisse.ch

c/o J. SUBILIA AVIALEGAL, EPFL Innovation Park, Bâtiment C, CH-1015 LAUSANNE
+41 21 353 9977

« Les Ailes du Sourire » : un partenariat unique entre ASF-Suisse, L'Espérance et AéroFormation.



AVIATION SANS FRONTIÈRES

SWITZERLAND



Allez là où les autres ne vont plus avec **Aviation Sans Frontières**

www.asf-suisse.ch | www.asfbelgium.org | www.asf-fr.org | www.asf-international.org

© Gareth Cripps

Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta

Einzahlung für / Versement pour / Versamento per

UBS Switzerland AG
CH-8098 Zürich

Zugunsten von / En faveur de / A favore di

CH10 0024 3243 5120 8701 N

Aviation Sans Frontières Suisse
(ASF-Suisse)
Bâtiment C EPFL Innovation Park
1015 Lausanne
Ref:

Konto / Compte / Conto 80-2-2

CHF

□□□□□□□□ . □□

Einbezahlt von / Versé par / Versato da

⊕ Einzahlung Giro ⊕

Einzahlung für / Versement pour / Versamento per

UBS Switzerland AG
CH-8098 Zürich

Zugunsten von / En faveur de / A favore di

CH10 0024 3243 5120 8701 N

Aviation Sans Frontières Suisse
(ASF-Suisse)
Bâtiment C EPFL Innovation Park
1015 Lausanne
Ref:

Konto / Compte / Conto 80-2-2

CHF

□□□□□□□□ . □□

303

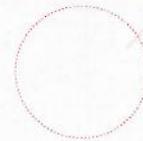
⊕ Versement Virement ⊕

Zahlungszweck / Motif versement / Motivo versamento

□□□□□□□□
□□□□□□□□
□□□□□□□□

Einbezahlt von / Versé par / Versato da

⊕ Versamento Girata ⊕



SPRINT SA 07.19 *000



Die Annahmestelle
L'office de dépôt
L'ufficio d'accettazione

000000000000512087000100009+ 070024338>

800000022>

441.02



**AVIATION
SANS FRONTIÈRES**

SWITZERLAND

Aviation Sans Frontières Suisse
c/o J. SUBILIA AVIALEGAL
EPFL Innovation Park, Bâtiment C
CH-1015 LAUSANNE

Soutenez-nous aujourd'hui pour aider les autres demain

Je souhaite devenir partenaire d'ASF-Suisse

Prière de prendre contact avec nous
au +41 21 353 99 77 ou à info@asf-suisse.ch

Je souhaite effectuer un «don libre» en faveur d'ASF-Suisse

(usage du BVR)



© Garth Cripps

Création et impression : Sprint votre imprimeur SA, Yverdon

Je souhaite devenir membre d'ASF-Suisse, aux conditions suivantes (usage du BVR)

Personnes physiques jusqu'à 18 ans	25.– par année
Personnes physiques dès 18 ans	50.– par année
Familles	125.– par année
Personnes morales jusqu'à 10 employés EPT	400.– par année
Personnes morales dès 10 employés EPT	1'000.– par année

ASF-Suisse est constituée sous la forme d'une association de droit suisse,
avec siège dans le canton de Vaud, inscrite au Registre du commerce
et exonérée de l'impôt en raison des buts qu'elle poursuit (utilité publique).



© Xavier Vincke



© Garth Cripps